### Alerte aux «coronafraudes»

Rachel Richterich

Explosion de la demande de masques de protection versus ruptures de stocks. La faille était trop tentante pour des escrocs, qui n'ont pas tardé à s'y engouffrer. «J'ai reçu par courriel plusieurs propositions pour des masques à des prix exorbitants», s'offusque auprès du *Temps* Yvan Laedermann, pharmacien responsable chez Golaz, à Lausanne. Il les a systématiquement refusées. Un confrère alémanique indique, quant à lui, avoir été sollicité à plusieurs reprises sur Facebook, «des offres qui ont fini directement à la poubelle». Même le CHUV confirme avoir reçu «ce type de propositions malhonnêtes».

#### Lire aussi: La Suisse manque de masques pour son personnel médical

En période de crise, on peut s'attendre à des fluctuations: «De nombreux fournisseurs sont eux-mêmes confrontés à des prix plus élevés en raison de la forte hausse de la demande, que la production ne parvient parfois plus à satisfaire», indique le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco). Il déplore cependant que «certaines personnes essaient de profiter de la situation d'urgence actuelle». La <u>Comco</u> (Commission de la concurrence) confirme, elle, avoir reçu 12 doléances pour des prix qualifiés «d'usuraires».

#### Lire également: Affolé par la pénurie, le monde retrouve les masques made in China

Ces plaintes, venant de toute la Suisse, sont depuis vendredi centralisées par le surveillant des prix. «Pour l'instant, nous en avons reçu environ 50, ce qui n'est pas négligeable», précise Stefan Meierhans. Elles concernent des masques, ainsi que des désinfectants. «Nous traitons les cas qui concernent un éventuel abus de prix et contactons en premier lieu les entreprises concernées afin d'obtenir les informations nécessaires à une analyse.» S'il s'agit d'entente sur les prix, ou de concurrence déloyale, les cas sont transmis respectivement à la Comco ou au Seco. «S'il s'agissait carrément d'un comportement délictueux, comme l'usure ou l'escroquerie, nous le dénoncerions à la police et aux procureurs cantonaux.»

#### **Profils variables**

Les polices de Zurich et de Thurgovie ont annoncé cette semaine avoir arrêté trois personnes qui tentaient de vendre pour 100 francs des masques qui ne valent en réalité que 50 centimes. La police vaudoise dit, sans les chiffrer, avoir été informée de plusieurs cas, invitant à signaler tout comportement illicite sur son site.

Le profil des profiteurs est variable, observe Stefan Meierhans, sans toutefois donner de détails. Sur WhatsApp circule un message d'une prétendue usine chinoise proposant l'achat d'un demi-million d'unités. Certaines pharmacies factureraient à prix d'or des masques valant quelques francs – jusqu'à 50 francs l'unité, selon des témoignages, dont la *Tribune de Genève* s'est fait l'écho vendredi. La faute aux prix auxquels elles sont contraintes de se fournir, arguent-elles dans l'article.

Des offres douteuses proviennent aussi de sociétés inconnues des milieux médicaux. Par exemple, une entreprise vaudoise de conseil, qui proposait ces dispositifs pour plus du quintuple de leur prix, selon un document que *Le Temps* a pu se procurer. Contactée, elle affirme avoir elle-même reçu une offre d'un fournisseur, à laquelle elle a finalement renoncé, car «au moment de la commande définitive, celui-ci a doublé son prix», précise un collaborateur qui tient à l'anonymat.

### Lire encore notre analyse: Masques chirurgicaux et exode industriel: une plaie européenne

«Ces prétendues entreprises sortent de nulle part, nous n'avons aucune garantie quant à la qualité et la conformité du produit», poursuit Yvan Laedermann. D'où une certaine réserve de la profession, y compris vis-à-vis des dons. Le CHUV confirme avoir reçu des dons et les avoir acceptés, «puisque les normes de fabrication pouvaient être vérifiées et étaient respectées», relève son directeur de la logistique hospitalière, Pierre-Yves Muller.

Exercice peu aisé pour une personne extérieure au milieu médical. «J'avais la possibilité d'importer de Chine 50 000 masques, par le biais d'un entrepreneur suisse installé de longue date dans ce pays», confie un chef d'entreprise vaudois. «Le but était d'en faire cadeau aux hôpitaux», précise-t-il. Mais des amis médecins l'en dissuadent, au motif qu'il pourrait être tenu pour responsable en cas d'infection avérée au coronavirus par quelqu'un portant l'un de ces masques. Faute de pouvoir garantir la mention de conformité figurant sur le produit, il renonce.

### Contexte propice aux arnaques

Le contexte de crise favorise les fraudes et pas seulement sur les masques, à en croire Olivier Beaudet-Labrecque, de l'Institut de lutte contre la criminalité économique HEG-Arc (ILCE). «Depuis un mois, les cas se multiplient. Outre les escroqueries, on constate des cyberarnaques, du vol à l'astuce», indique le chercheur. Il cite l'exemple de personnes vêtues de combinaisons se présentant chez des particuliers pour désinfecter leur logement. «Une ruse qui vise à leur dérober des valeurs.» Ou d'autres personnes proposant de livrer des courses à des personnes âgées, mais qui disparaissent avec l'argent.

«Contrairement aux arnaques habituelles, celles-ci ne jouent pas sur l'appât du gain, mais sur la peur de la population», observe-t-il encore. Son institut a lancé jeudi une plateforme (<a href="www.coronafraude.ch">www.coronafraude.ch</a>) pour dénoncer anonymement ces pratiques. Il signale que ces plaintes ne remplacent pas une dénonciation à la police.



#### **Dossier**

## Dossier Ce virus qui foudroie le monde

# dim 29 mars 2020 à 20:38

Apparu en Chine fin décembre, le coronavirus n'en finit plus de gagner du terrain. Retrouvez nos principaux articles, explications scientifiques, reportages

1 sur 1 30.03.2020 à 09:50